

Fiche de poste



Identification du poste

Titre : Coach Santé

Lieu de travail : Télétravail (déplacements ponctuels pour séminaire annuel et formation continue)

Nature du poste : Contrat vacataire

Relations internes et externes :

- Sous la responsabilité du Chargé de mission en charge des Instants Santé Jeunes et du responsable du Département de la Prévention et de l'Éducation Sanitaire et Sociale à la Caisse Centrale de la Mutualité Sociale Agricole (CCMSA).
- En lien avec des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Description du poste

Principales missions :

- Réalisation d'entretien motivationnel individualisé.
- Au cours des entretiens motivationnels :
 - identifier les pratiques à risque, les besoins et objectifs des participants,
 - informer et conseiller les participants pour faciliter l'adoption d'habitudes de vie plus saines et favorables à la santé,
 - accompagner les participants dans la décision et la mobilisation des ressources cognitives, motivationnelles et comportementales nécessaires aux changements d'habitudes de vie recommandés,
 - orienter les participants vers des offres complémentaires adaptées à leur situation.

Compétences

Savoirs :

Pour chaque thématique à traiter:

- Maîtriser les enjeux de santé publique liés au public jeune (addictions, santé mentale, santé sexuelle, nutrition, audition et accidents de la route...).
- Connaître la réglementation et les normes en vigueur des dispositifs existants.
- Appréhender les moyens de prévention applicables par les jeunes et les ressources nationales et locales associées.

Savoir-faire :

- Maîtrise des techniques d'entretien motivationnel.
- Capacité à gérer son planning d'intervention.
- Capacité à mener et animer un entretien motivationnel par voie digitale.

- Capacité à utiliser les outils numériques et plus spécifiquement les logiciels de visioconférence.
- Capacité à identifier les sources d'informations valides en matière de santé.
- Capacité à trouver rapidement les documents ou liens utiles pendant les entretiens.
- Capacité à transmettre des connaissances adaptées aux différents profils et situations.

Savoir-être :

- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Capacité à instaurer un climat de confiance et de sécurité.
- Capacité d'écoute, d'adaptation et esprit d'ouverture.
- Capacité à adopter une attitude bienveillante et de non-jugement.
- Capacité à amener les participants à s'interroger sur leurs pratiques et à susciter et soutenir la motivation au changement.
- Capacité à gérer son stress et ses émotions, et être à l'aise avec l'expression des émotions des personnes.
- Autonomie.
- Discrétion et respect de la confidentialité des informations traitées ou communiquées.

Profil recherché :

- Titulaire d'un diplôme de type BPJEPS Sport santé pour tous/DEJEPS APSA et/ou d'un diplôme universitaire (DU) en éducation pour la santé avec une activité libérale en parallèle.
- Formé(e) à l'entretien motivationnel.
- Justifiant d'une expérience professionnelle réussie d'au moins 2 ans auprès du public cible (16-25 ans).
- Une 1^{ère} expérience au sein d'un dispositif de type sport santé serait un plus.
- Inscrit(e) dans une démarche de formation continue et d'amélioration de la qualité de ses interventions.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'envoyer un CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante : recrutement.InstantsSanteJeunes.blf@ccmsa.msa.fr

Présentation de la MSA, la sécurité sociale agricole

Avec 5,3 millions de ressortissants et 3,1 millions protégés en maladie, la MSA (Mutualité sociale agricole) est l'assurance maladie obligatoire du régime agricole. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre. Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,3 millions de bénéficiaires, c'est le **deuxième régime de protection sociale en France**.

Dans le cadre de sa stratégie santé, la MSA se fixe l'objectif de promouvoir la santé et de limiter les risques sociétaux réduisant l'espérance de vie en **ciblant les moments à fort impact sur la santé**. Or c'est à l'adolescence et à l'entrée dans l'âge adulte que **s'installent des habitudes comportementales** qui auront une **incidence sur leur santé globale future**. C'est donc un **temps privilégié de l'éducation pour la santé** qui a un rôle déterminant pour l'acquisition des connaissances en santé.

Avec près de **310 000 jeunes de 16 à 25 ans affiliés** (en 2022), la MSA est en mesure d'avoir un fort impact sur cette population clef. C'est dans cette optique qu'elle a déployé, en 2010, un dispositif à destination de ses jeunes adhérents.